

# Le Département d'Etat américain manipule les réalités

Dans un exercice de sélectivité peu courant pour cette quasi institution éditoriale qu'est devenu son Rapport Annuel sur l'état des droits de l'homme dans le monde, le récent texte du Département d'Etat manifeste, à l'endroit de la Mauritanie, une complaisance dont la subtilité conjuguée d'évidentes inexactitudes. Bien entendu, en conformité avec la rigueur qui singularise notre combat, nous sommes tenus de désigner, à l'attention du public, de tels défauts de Conception et de jugement.

## - Section 2, sous-section B:

At least 15 organized political parties and a wide array of NGOs, many of them highly critical of the Government, functioned openly,?

Le rédacteur omet de dire qu'aucune des ONG reconnues par le Ministère de l'Intérieur, n'est critique envers les autorités; la plupart participent à des délégations officielles, quand elles ne tiennent pas, siège, ouvertement, dans des immeubles de l'administration centrale, ce qui démontre leur affiliation au Pouvoir. Lorsqu'elles fréquentent les forums internationaux, ces associations servent, à la fois, d'indicateurs des services de sécurité et de relais de propagande au profit du gouvernement et de ses thèses, notamment sur les questions sensibles de l'esclavage, de l'impunité et des discriminations ethniques. Il arrive à l'Ambassade des Etats Unis à Nouakchott d'en subventionner quelques unes, sous des formes plus ou moins publiques.

En revanche, aucune des 14 ONG membres du Forum National des Droits de l'Homme (FONADH) n'est autorisée; elles seules produisent un travail permanent; certaines d'entre elles se spécialisent dans les problématiques concrètes du moment, comme le sort des veuves et orphelins des victimes de la répression, la dénonciation de la torture, de l'esclavage, l'éducation aux droits des femmes, la protection de l'enfance, l'humanisation de l'univers carcéral, etc. Même si la police politique tolère leurs activités, elles n'en subissent pas moins l'intimidation et la surveillance. Les associations en question ne disposent de comptes bancaires, ni de locaux identifiés par le public. L'ordre National des Avocats est le dernier à subir le sort précité, depuis que le Pouvoir lui substitue, par la contrainte, une doublure, plus encline à le servir.

La Section 4 du rapport ?infra- élude ces détails et se contente d'une mention aussi concise qu'alguesive:

Many of the other organizations, including 14 unregistered associations, also addressed human rights issues such as slavery, refugees, and the 1989 expelledes. ?

## - Section 4:

There were three organizations concerned with overall human rights issues. The oldest is the Mauritanian League for Human Rights (LMDH), an independent, government-recognized body (un groupe indepadant et reconnue par le gouvernement). A second organization, the Mauritanian Association for Human Rights (AMDH), was still unrecognized (see Section 2.b.). While not affiliated with the opposition, the AMDH had many opposition members, and the AMDH was

more critical of the Government than the LMDH, particularly on the unresolved abuses of the 1989-91 period. The International Study and Research Group on Democracy and Economic and Social Development in Africa (GERDDES-Africa) is not officially recognized. The Government has not responded to the applications of these organizations on the grounds that they were ethnically based organizations that were divisive and in violation of the law; however, the unrecognized organizations continued to carry out their activities unimpeded.?

Là, le propos trahit, dans l'énoncé des faits et le commentaire, une interprétation plus que partielle:

1/ Quand il insiste sur les relations de personnel entre l'AMDH et l'opposition, le rapport se garde de préciser que la Ligue des Droits de l'Homme présentée ici comme indépendante et reconnue compte, toujours dans son Bureau jamais renouvelé depuis 1986, des hauts fonctionnaires, et des ministres, dont l'actuel Chef du Gouvernement Sghair Ould Mbareck, le spécialiste de la négation de L'esclavage! Faut-il ajouter que la Ligue, à maintes occasions, s'est alignée sur les positions du Gouvernement, allant jusqu'à critiquer Amnesty International, la Fédération Internationale des Droits de l'Homme et Agir Ensemble, au motif de menées sionistes ou anti-nationales Sont-cela des garanties d'autonomie et de compétence. Rappelons que cette même Ligue, aujourd'hui exclue par la plupart de ses homologues dans le Monde Libre, recevait, y compris pendant les périodes les plus contestables de son discours, l'aide matérielle de l'Ambassade des USA.

2/ La section énonce une contre-vérité par omission, quand elle ne précise pas qu'à la suite du procès fameux de 1998, l'AMDH, le Gerddes et SOS Esclaves furent explicitement interdites, par décision de justice et leurs principaux animateurs condamnés à des peines d'emprisonnement et d'amende et aussitôt amnistiés. Les arrêts pris contre les 3 ONG restent, eux, en vigueur.

3/ Enfin, SOS Esclaves, l'un des acteurs les plus constants du combat pour les droits civiques, n'est citée, à aucun moment, comme si cette simple mention devenait un facteur de perturbation des liens entre les Etats Unis et la Mauritanie.

En conclusion, notre association ne dénie pas aux autorités américaines le droit d'établir des relations fortes avec le gouvernement liberticide de la Mauritanie, d'armer et de former ses services de sécurité contre les citoyens paisibles, ni d'ailleurs de fermer les yeux sur les pratiques de l'esclavage traditionnel, encore moins d'ignorer les inégalités raciales dans notre pays; nous ne contestons même pas à la plus grande puissance du monde de promouvoir ses intérêts au nom de la lutte contre un terrorisme d'autant plus hypothétique qu'introuvable sur notre territoire.

Non, SOS Esclaves s'en tient, seulement, à sa règle de conduite: quoiqu'il en coûte, de tels accommodements ne se feront pas avec notre assentiment tacite, ni sous le sceau de la bonne conscience.

Pour le Bureau, le Président, Boubacar Mes-saoud

Paris, le 13 mars 2004